



N° 944-2011/ARR/DC/SPHC

Date du : 24/05/2011

**Rapport
au
président de l'assemblée de la province Sud**

OBJET : classement au titre des monuments historiques de la prison du fort de Kuenthio située sur le lot n° 132, commune de Thio

PJ : un projet d'arrêté

En 2005, la direction de la culture de la province Sud a présenté à la commission des sites et monuments historiques une liste prévisionnelle de bâtiments à protéger dans laquelle apparaissait la prison du fort de Kuenthio.

La commission des sites et monuments historiques a émis un avis favorable au classement au titre des monuments historiques lors de sa séance du 27 avril 2011.

Le propriétaire, Monsieur Albert MOINDOU, a rendu un avis favorable à son classement par courrier en date du 17 mai 2011.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.